

# INDUSTRIE LAITIÈRE

Information et prévisions sur le marché du travail 2023-2030



## **Principales conclusions**

- Les employeurs de l'industrie laitière peinent à trouver des travailleurs nationaux possédant les compétences requises, ce qui se traduit par des postes vacants en permanence.
- Les travailleurs étrangers devraient combler la majeure partie de cette pénurie; toutefois, environ 1000 postes resteront vacants en 2030.1
- Ces problèmes de main-d'œuvre devraient perdurer, la pénurie de main-d'œuvre nationale dans l'industrie laitière devant augmenter de 10 % au cours des 8 prochaines années, pour atteindre 5 000 travailleurs pendant la saison de pointe en 2030.2
- La main-d'œuvre de l'industrie va changer radicalement au cours des 8 prochaines années, avec le départ à la retraite de plus de 25 % des travailleurs nationaux actuels.
- L'afflux de nouveaux travailleurs nationaux et étrangers qui en résultera nécessitera une formation et un développement des compétences importants afin de les intégrer avec succès à la main-d'œuvre de l'industrie.

#### **Effectif actuel**

- L'industrie laitière a employé 32 800 travailleurs nationaux pendant la saison de pointe en 2022, dont près de la moitié au Québec et 30 % en Ontario.3
- L'industrie comprend trois professions principales : les gestionnaires de l'agriculture (y compris les propriétaires-exploitants), les ouvriers spécialisés dans l'élevage ou les opérateurs de machinerie agricole, et les manœuvres aux soins du bétail, qui représentent ensemble plus de 80 % de la maind'œuvre nationale.4
- Le nombre de travailleurs étrangers dans l'industrie a plus que triplé depuis 2017, pour atteindre plus de 3 200 travailleurs en 2022. Les travailleurs étrangers représentent plus de 8 % de la maind'œuvre actuelle.
- On estime que 1800 postes n'ont pas été pourvus pendant la saison de pointe de 2022, soit un taux de postes vacants de 5,4 %.5 L'emploi constant tout au long de l'année permet à l'industrie laitière d'avoir un taux de vacance inférieur à celui de l'ensemble du secteur agricole, qui est de 7,4 %.6

<sup>1</sup> Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. | La pénurie de main-d'œuvre nationale est la différence entre le nombre total de travailleurs demandés et le nombre de travailleurs nationaux employés, qui est égal à l'emploi de travailleurs étrangers plus le nombre de postes vacants. Estimation au pic pour refléter la demande maximale pendant les pointes saisonnières dans l'agriculture. | 3 Statistique Canada; Conference Board du Canada. | 4 Ibid. | 5 Statistique Canada; modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada. | 6 Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires (données personnalisées).



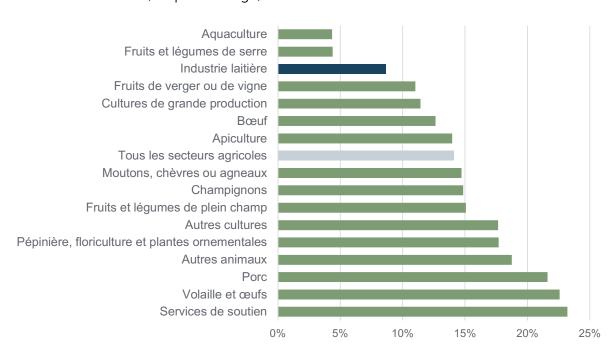
## Observations de l'Enquête auprès des employeurs

- Plus d'un quart des employeurs n'ont pas pu trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2022.7
- Près du quart (24 %) des employeurs ont dit n'avoir été contacté par aucun candidat national pour leurs offres d'emploi, et 44 % n'ont reçu qu'une ou deux candidatures.8
- Plus de 60 % des employeurs de l'industrie laitière ont estimé qu'il était plus difficile de recruter des travailleurs canadiens pendant toute l'année 2022 que l'année précédente.9
- En raison des postes vacants, 19 % des employeurs ont perdu des ventes, 30 % ont retardé leur production, 47 % ont dû faire face à des coûts d'heures supplémentaires et 35 % ont annulé ou retardé des projets d'expansion.<sup>10</sup>
- Quarante pour cent des employeurs de l'industrie laitière ont cité le manque d'expérience dans le

- secteur comme principal obstacle au recrutement, ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne du secteur agricole, qui est de 31 %.11
- L'industrie laitière a déclaré un taux de roulement volontaire de 9 %, ce qui est inférieur à la moyenne globale de 14 % observée dans l'ensemble du secteur agricole (graphique 1).12 Cela témoigne d'une plus grande stabilité de la main-d'œuvre dans l'industrie laitière.
- Le secteur laitier a fait état d'un manaue de formation dans le domaine des ressources humaines. Près de 80 % des employeurs de l'industrie laitière ont déclaré ne pas avoir suivi de formation en ressources humaines au cours de la dernière année, principalement par manque de temps.13

## Graphique 1 : Taux de roulement dans l'industrie laitière inférieur à la moyenne de l'agriculture.

Taux de roulement volontaire\*, en pourcentage, 2022.



Source: Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2023.

<sup>\*</sup> Le taux de roulement volontaire est le nombre de départs volontaires par rapport au nombre total de travailleurs au cours d'une année. Les départs volontaires concernent les travailleurs qui démissionnent, y compris les travailleurs saisonniers qui quittent l'entreprise avant la fin de leur contrat.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=118). | <sup>8</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=135). | 9 Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=113). | 10 Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=43). | 11 Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=125, 724). | 12 Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=171). | 15 Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=121).



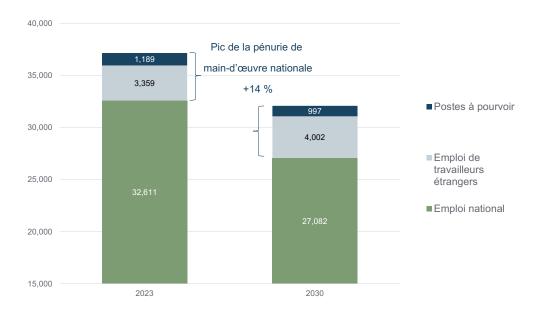
#### Prévisions du marché du travail

- La croissance de la productivité de la main-d'œuvre et la stabilité de la production dans l'industrie se traduiront par une diminution de 14 % de la demande de main-d'œuvre en période de pointe au cours des 8 prochaines années, pour atteindre 32 100 en 2030.14
- La diminution de l'offre de travailleurs nationaux et le recours accru aux travailleurs étrangers se traduiront par une baisse de 17 % de l'emploi national dans l'industrie laitière au cours des 8 prochaines années, passant de 32 600 en 2023 à 27 100 en 2030 (graphique 2).
- L'industrie devrait voir 7 970 travailleurs partir à la retraite entre 2023 et 2030, remplacés par 1990 immigrants et 4 770 jeunes qui sortent de l'école qui devraient entrer sur le marché du travail.15
- La pénurie de main-d'œuvre nationale dans l'industrie laitière augmentera de près de 10 % au

- cours des 8 prochaines années, passant de 4 550 en 2022 à 5 000 en 2030.
- Le nombre total de travailleurs étrangers employés au cours de l'année devrait augmenter pour passer à environ 4 000 d'ici 2030. Les travailleurs étrangers combleront plus de 80 % de la pénurie de maind'œuvre nationale d'ici à 2030.
- L'assouplissement des marchés du travail se traduira par une diminution du nombre de postes vacants en 2023. À mesure que l'industrie se tourne vers davantage de travailleurs étrangers, les postes vacants continueront à diminuer progressivement au cours des 8 prochaines années. Néanmoins, plus de 1 000 postes resteront vacants d'ici 2030.
- Près de la moitié de ces postes vacants seront des postes d'ouvriers spécialisés dans l'élevage ou d'opérateurs de machinerie agricole et le tiers seront des postes de manœuvres aux soins du bétail.

### Graphique 2 : La pénurie de main-d'œuvre nationale en période de pointe s'accroît malgré la baisse de la demande totale en période de pointe.

Nombre de travailleurs requis en période de pointe dans l'industrie laitière, prévisions.



#### Source : modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. Le nombre maximal de travailleurs étrangers est inférieur au total cumulatif des travailleurs employés au cours de l'année, car tous les travailleurs ne seront pas employés simultanément.

<sup>14</sup> La demande totale en période de pointe est égale au nombre de Canadiens employés en période de pointe, plus le nombre de travailleurs étrangers employés en période de pointe, plus le nombre de postes vacants en période de pointe. | 15 Les jeunes qui sortent de l'école sont le nombre de travailleurs ayant terminé leurs études (tous niveaux de scolarité confondus) et entrant sur le marché du travail.



## Préparer la main-d'œuvre de demain

- Les employeurs du secteur laitier continueront à éprouver des difficultés à trouver des travailleurs possédant les compétences et l'expérience nécessaires, en particulier pour les postes d'ouvriers spécialisés dans l'élevage et d'opérateurs de machinerie agricole, qui représentent la plus grande part des postes vacants.
- La mise en œuvre proactive de programmes de formation pour ces postes plus qualifiés pourrait être bénéfique pour l'industrie.
- Par rapport à la taille de l'industrie laitière, une faible proportion de jeunes qui sortent de l'école cherchent un emploi dans l'industrie chaque année. Une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des possibilités de carrière dans l'industrie pourraient contribuer à attirer davantage de jeunes travailleurs dans les années à venir.

## À propos de l'industrie laitière

Cette fiche d'information concerne l'industrie laitière, définie par Statistique Canada comme le SCIAN 11212 qui regroupe les « établissements dont l'activité principale est la traite de bovins laitiers ».

L'industrie laitière canadienne est concentrée géographiquement, la plupart des emplois se trouvant en Ontario et au Québec.

Il s'avère difficile de recueillir des données sur l'industrie laitière, car Statistique Canada n'utilise que le SCIAN à quatre chiffres dans des sources telles que l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur les postes vacants et les salaires et le Programme des données fiscales agricoles. Étant donné que le SCIAN 1121, « Élevage de bovins », comprend à la fois l'élevage bovin et l'industrie laitière, une analyse personnalisée est nécessaire pour extraire des chiffres distincts pour ces industries. Nous nous sommes appuyés sur les données du Nombre d'entreprises de Statistique Canada (avec et sans employés) et de l'Enquête auprès des employeurs du CCRHA 2023 pour créer des analyses distinctes dans le cadre de cette étude.

# À propos de cette fiche d'information

Les données citées dans la présente fiche d'information sont basées sur une étude sur l'information sur le marché du travail (IMT) qui a été entreprise entre mars et septembre 2023. Cette étude comportait une modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1400 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif. Pour plus d'information sur cette étude sur l'IMT, veuillez consulter le rapport national.

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Cette étude a été réalisée par le Conference Board du Canada, la principale organisation indépendante de recherche appliquée de notre pays. Grâce à l'utilisation de modèles de données sophistiqués, de prévisions de pointe et d'approches de recherche multiméthodes, il effectue des recherches pour aider les dirigeants à agir.

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

#### Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

PUBLIÉ: FÉVRIER 2024

**Tél:** 613.745.7457 | **C:** info@cahrc-ccrha.ca



Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du programme de solutions pour la main d'œuvre sectorielle



Il est possible de télécharger le présent document sur <u>www.cahrc-ccrha.ca</u> | Tous droits réservés. © 2024 CCRHA

Crédits photo: Farm Food & Care